



LA LISTE D'UNION POUR LE GALOP FRANÇAIS SE POSITIONNE

“Les moteurs sont la passion et la visibilité”

Impliqué au sein de **France Galop** depuis un certain temps, **Hubert Tassin**, le président des P.P., conduit la liste d'Union pour le Galop Français avec **Antoine-Audoin Maggiar** pour l'Association AQPS et **Jean-Jacques Chiozzi** pour des Permis d'entraîner (APPE).

● Quel message souhaitez-vous délivrer au monde du galop ?

Évidemment un propos de confiance, car le modèle des courses basé sur le financement par les paris hippiques est notre atout. C'est un atout gagnant, qu'il faut jouer en premier lieu avec l'État et les collectivités locales. Ensemble, nous pouvons envisager un retour vers la croissance après une crise venant de l'érosion relative du chiffre d'affaires des paris hippiques. Si nous n'y croyions pas, nous ne nous présenterions pas aux élections ! Malgré l'équation financière difficile à laquelle **France Galop** va devoir faire face, il ne faut pas croire que tout est purement financier. Car le moteur de tout cela est la passion et la visibilité. C'est ce que nous souhaitons représenter avant tout, plus que le simple aspect commercial, même si ce dernier est bien entendu tout à fait légitime. Notre “truc”, c'est le cheval et la convivialité ; si les futurs responsables de **France Galop** n'en sont pas suffisamment porteurs, le moteur de la passion qui anime les propriétaires et les parieurs, mais aussi les éleveurs et tous les professionnels, pourrait caler.

● Quels sont, selon votre liste, les trois dossiers que **France Galop** doit régler en priorité ?

Le premier est l'unité. Notre système est basé sur un ensemble d'équilibres : trot-galop, plat-obstacle, Paris-pro-30

vince, chevaux de sélection et autres, différentes races... À ce jour, l'unité des différents acteurs n'est pas suffisamment assurée autour de ces équilibres.

À partir du moment où nous serons unis et déterminés sur notre projet, nous pourrions aller voir - avec le Trot - notre premier partenaire qu'est l'État, afin de trouver un accord gagnant-gagnant. Je viens de le dire, notre équation financière est difficilement soluble et nous ne pourrions pas la résoudre seuls. Étant dans un système d'économie mixte, notre premier partenaire, l'État, doit être notre soutien. Il doit être

“Il y a besoin d'un choc de productivité à France Galop”

HUBERT TASSIN

présent au niveau général, mais aussi au côté des acteurs des courses, en réglant par exemple la crise que le relèvement des taux de TVA a créée.

Le troisième dossier est la relance des paris hippiques. Il faut de l'innovation avec des nouveaux jeux, renforcer les réseaux physiques et numériques, être suffisamment forts en France pour pouvoir viser l'international. On ne peut pas imaginer que la Française des Jeux engage un plan d'investissements de 500 millions d'euros et que le PMU, qui est son concurrent, ne puisse pas se battre à armes égales. Le règlement de la distorsion de concurrence et de moyens entre les deux devra être une des compo-

santes de l'accord gagnant/gagnant passé avec l'État.

● Puisque vous évoquez la Tribune des ministres de Tutelle des courses parue dans “Paris-Turf”, justement quelles réflexions vous inspire-t-elle ?

Nous avons du mal à nous comprendre. Les ministres semblent percevoir les courses un peu trop comme un dispositif de prélèvement de taxes au profit du Budget. J'estime que tout ce qui concerne l'emploi ou l'animation et l'aménagement des territoires grâce aux courses n'est pas assez pris en compte. D'autre part, les ministres n'ont pas pour le moment jeté les bases d'un accord équilibré où chacun apporte et reçoit quelque chose.

Ils ont donné des directives sans nous dire ce que nous pourrions avoir en échange. Je pense que le compte n'y est pas.

● Quel bilan tirez-vous du mandat de **Bertrand Bélinguier** ?

Il y a du plus et du moins. Toutefois, cela a été une période charnière très difficile dans le contexte économique que vous connaissez. La fin du modèle de croissance basé sur l'augmentation de l'offre de paris a remis en cause certains fonctionnements et provoqué pas mal de remous.

● Si les enjeux du PMU continuent à baisser, faudra-t-il réduire les allocations ?

Évidemment un jour ou l'autre si on ne fait rien pour inverser la tendance. Et le risque pourrait exister à terme.

Comment pourrait-on dépenser de l'argent que l'on ne gagnerait pas ? C'est pour éviter cela que la mobilisation entre les différents acteurs des courses doit être totale afin que le PMU retrouve le chemin de la croissance et que ce repli des allocations ne survienne pas. La trésorerie permet de tenir un certain temps, mais il faut viser plus loin.

● Consacrez-vous un volet aux turfistes dans votre programme ?

Oui, car les turfistes sont essentiels ! Derrière le mot turfiste, il y a le client des PMU, voire des opérateurs alternatifs. Nous faisons partie de ceux qui pensent que l'image des courses est mieux véhiculée par des hippodromes où il y a du monde qui assiste aux courses. Pour l'essentiel, il s'agit aujourd'hui de champs de course qui ne sont pas situés dans des zones urbaines. Ce sont les courses de proximité qui sont porteuses de notre image, qui permettent de convaincre des futurs parieurs, des futurs propriétaires, les passionnés qui feront vivre le système.

● Êtes-vous favorable à la mise en place de paris sur les jockeys ou les entraîneurs ?

On peut tout essayer tant que cela se place dans le cadre du Code des Courses et que le marketing n'envoie pas des parieurs novices dans le mur face à des turfistes professionnels qui feraient un papier sérieux. Toutefois, nous organisons des courses de chevaux, notre priorité, c'est le cheval ! Un pari vertical,



► 7 novembre 2015 - N°nc

comme le Géant du groupe "Paris Turf-Geny", respecte cette priorité.

● **Longchamp est en train d'être rénové. Pensez-vous qu'il faille également faire des efforts sur les autres grands hippodromes de galop Premium ?**

Il y a un besoin permanent de mettre les hippodromes aux normes et d'y développer les outils numériques, mais ce n'est pas cela qui va faire venir du monde. C'est simplement une nécessité. Sur les grands hippodromes Premium, nous avons un problème lié au fait que notre offre n'est pas attractive et trop répétitive pour le public urbain. Les grands hippodromes feraient bien de s'inspirer de ce qui se fait sur les petits champs de course ruraux où règnent esprit festif, convivialité et proximité avec le cheval.

Par ailleurs, nos grands sites ne peuvent pas être développés uniquement pour les courses. Il faut trouver, pour chaque champ de course urbain, des partenaires spécialistes des loisirs, comme des casinos, des parcs d'attraction, des équipements sportifs, des "aquaboulevards" pourquoi pas, pour optimiser, en faire un lieu de vie qui rayonne tout au long de l'année. On ne peut pas amortir de gros investissements avec la fréquentation de 20, de 30 ou même de 50 réunions de courses par an. Il faudra inventer des offres multiples.

● **France Galop compte supprimer nombre d'épreuves PMH, qu'en pensez-vous ?**

Ce n'est pas illégitime de diminuer le nombre de courses en proportion de la réduction

globale des effectifs. Il nous semble qu'il faudra procéder un peu à l'envers pour pointer les épreuves qui n'assurent pas la recette, et adapter les programmes ensuite. La richesse française, c'est son maillage régional. Ôter des épreuves sur des réunions qui rassemblent 1.500 ou 2.000 personnes pour les placer à des heures impossibles sur de grands hippodromes où il ne peut y avoir du public, ce serait perdre de la substance et réduire de l'influence.

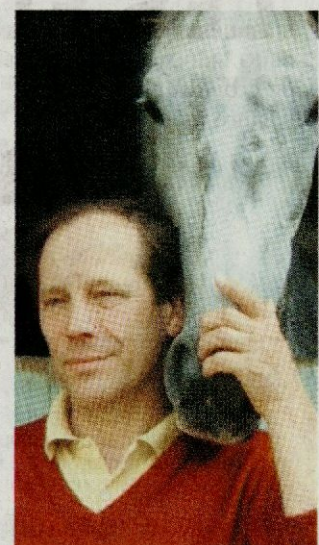
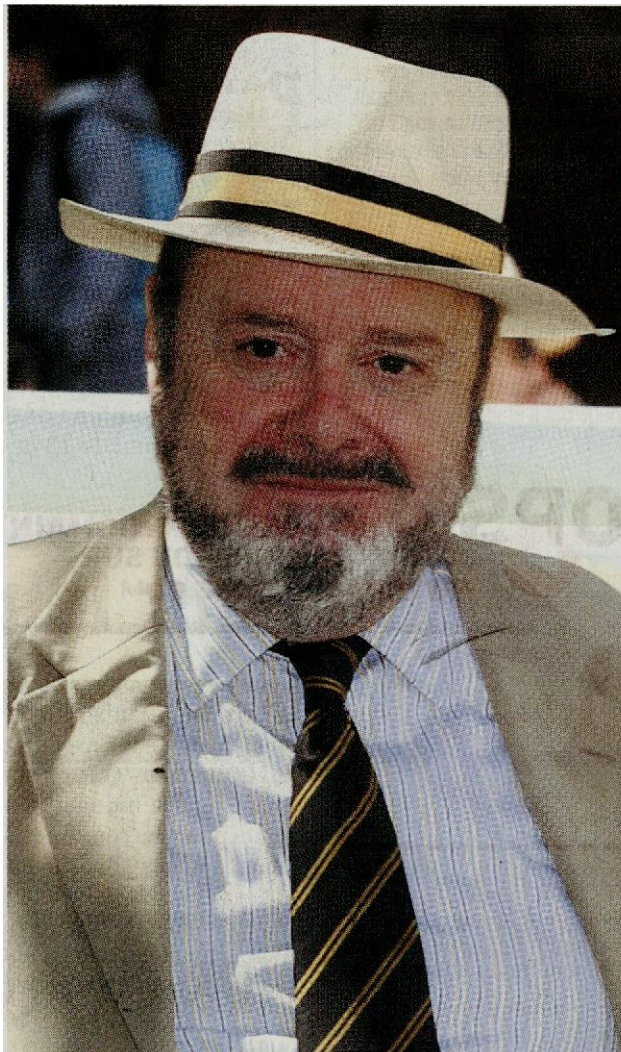
● **Quels sont selon vous les secteurs sur lesquels France Galop doit intensifier ses économies ?**

Il y a un besoin de choc de productivité. Ce sera long, car cela passera par une organisation différente : il faut convaincre. Réduire les charges, aussi bien au siège de France Galop que sur les hippodromes dépendant de la société mère, aura un coût dans un premier temps. Nous pensons qu'il faut aller vers un rapprochement, puis une fusion de l'essentiel des

fonctions supports avec le Trot, voire le PMU qui est un GIE commun entre les deux sociétés mères. Je parle, par exemple, de l'informatique, de la gestion financière ou de la paie, mais aussi du marketing. C'est ensemble que l'on fera les économies nécessaires.

■ RECUEILLI PAR S. C.

Retrouvez des questions supplémentaires sur www.paris-turf.com



Le Président des P.P., Hubert Tassin, propose un programme d'union avec à ses côtés notamment Antoine-Audoïn Maggjar pour l'Association AQPS et Jean-Jacques Chiozzi pour les Permis d'entraîner (APPE).
Photos : Scoop Dya et D. R.